

Saison



2019 / 2020



Le mot du président :

Fin de la saison 2018-2019, une première année sur la piste d'athlétisme de Montfort qui nous motive tous à encore progresser dans la qualité des activités proposées.

La piste est un outil qui doit nous permettre une action plus précise dans les domaines techniques, sauts lancers, cette action est en cours mais doit encore être complétée, ce complément nécessite l'intégration de nouveaux encadrants mêmes débutants, de nouveaux accompagnateurs, de nouveaux juges, je sollicite donc les licenciés, les parents pour qu'ils viennent nous rejoindre quel que soit la quantité de temps que chacun peut donner. Les encadrants actuels sont pour une grande majorité des parents qui se sont formés progressivement aux différentes tâches à accomplir.

2019-2020, conserver notre ambiance conviviale, proposer à tous la possibilité de pratiquer l'athlétisme quel que soit la discipline sur le stade ou en pleine nature dans les meilleures conditions possibles. Créer du lien entre les générations et les disciplines trail, cross, course sur route, athlétisme sur piste, sport santé.

Bienvenue à ceux qui vont nous rejoindre et bonne saison à tous

Joel Potier



Prévisions des horaires et lieux d'entraînements :

Poussins 2009-2010 :

Montauban : Vendredi de 17h à 18h (à confirmer)
Montfort-sur-Meu : Samedi de 11h à 12h15
Plélan le grand : Samedi de 10h30 à 11h45
St Méen le grand : Samedi 11h à 12h (à confirmer)

Benjamins 2007-2008 :

Montfort-sur-Meu : Mercredi de 16h à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h15
Plélan le grand : Samedi de 10h30 à 11h45
Montauban : Vendredi de 17h à 18h

Minimes 2005-2006 :

Montfort-sur-Meu : Mercredi de 16h à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h15

Cadets et plus 2004 et avant : Suivant coachs et spécialités

Iffendic : PPG le lundi de 19h à 20h pour tous
Montfort-sur-Meu : Groupe Gaëlle le mardi de 19h à 20h
Groupe Alex le mardi de 19h à 21h
Groupe Alan, Philippe et Emmanuel le mercredi de 18h à 19h30
Groupe Jean-Paul et Marie-Chantal, Servane et Charles à 18h30
Groupe Gaëlle et Pierre le jeudi de 10h à 12h
Groupe Alan et Fred le vendredi de 19h à 20h30
Groupe Jean-Baptiste le samedi de 10h30 à 16h30 (avec pause le midi)
Groupe Gaëlle le samedi de 8h à 9h15
Groupe Alex le samedi de 10h à 12h
Groupe Emmanuel le samedi 10h à 12h

Montauban : Demi-fond/Hors stade le vendredi à 18h30

Rennes, salle Robert Poirier : Groupe Alan, Jean-Baptiste, Servane et Charles le mardi de 19h à 21h
Groupe Alex et Jean-Baptiste le jeudi de 19h à 21h

Cadets et plus : Hors stade

Abbaye de Montfort-sur-Meu : Groupe Trail le samedi à 8h30
St Lazare ou piste : Groupe demi-fond le samedi à 10h
St Lazare : Groupe Hors stade le samedi à 9h30

Sport Santé :

Montfort sur Meu Piste d'athlétisme ou salle Elle&Fitness mardi 19h00-20h00 :
Iffendic : Salle des Sports jeudi 10h00-11h00

Les groupes, les coachs :

Sprint Alan- Jean baptiste

Saut en longueur, Triple saut Alexandre

Saut en hauteur Philippe

Saut à la perche Emanuel, Joel

Marche Servane

Demi-fond, cross, Trail Jean Paul, Charles, André, Marie Chantale,

Sport santé Gaëlle, Pierre.

*Les lieux d'entrainements sont parfois amenés à changer en fonction des conditions météo ou de l'évolution de la saison.



Tarifs et Aides pour la saison 2019 / 2020 :

Tarifs des différentes licences pour la saison 2019 / 2020 à l'EAPB

Ces tarifs sont valables jusqu' au 31 Octobre 2019, au-delà de cette date ils seront augmentés de 10 Euros

Catégories	Années de Naissance	Prix (en euros)	Type de licence
POUSSINS	2010 / 2009	85	Unique pour cette catégorie
BENJAMINS	2008 / 2007	85	Unique pour cette catégorie
MINIMES	2006 / 2005	85	Unique pour cette catégorie
CADETS	2004 / 2003	100	Unique pour cette catégorie
JUNIORS	2002 / 2001	100	Unique pour cette catégorie
ESPOIRS SENIORS VETERANS	2000 et avant	90	Licence RUNNING
	2000 et avant	100	Licence COMPETITION
	2000 et avant	90	Activité Sport-Santé



**VOICI DIFFÉRENTES AIDES POSSIBLES POUR DIMINUER LE COÛT DE VOTRE
LICENCE.**

Bon CCAS Montauban de Bretagne

Si vous réunissez les conditions suivantes, vous pouvez bénéficier d'un bon de 15€ par enfant, valable pour une seule inscription :

- être domicilié à Montauban-de-Bretagne,
- être âgé de 6 à 16 ans,
- être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire ou allocation éducation de l'enfant handicapé,
- inscrire votre enfant dans les associations suivantes : OCM, Familles Rurales, EAPB ou La Montalbanaise, la section Multisports (6-8 ans) de l'Office Cantonale des Sports (OCS)

Démarches

Entre le 5 septembre au 31 décembre vous devez fournir les justificatifs suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- attestation allocation,
- attestation inscription à l'activité.

Nous vous invitons à déposer les documents cités ci-dessus :

Au CCAS, lors des horaires d'ouvertures ou en remplissant le formulaire, ci-dessous :

Si vous êtes domicilié à Montauban de Bretagne, du 15 septembre au 31 décembre 2018, le CCAS vous aide à financer vos activités sportives en vous offrant un **bon de 15€ par enfant (valable pour une seule inscription)**

Conditions d'accès :

- être domicilié à Montauban de Bretagne
- être âgé de 6 à 16 ans
- être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire ou allocation éducation de l'enfant handicapé

Pour retirer votre bon, veuillez-vous rendre au CCAS muni de vos pièces : livret de famille, attestation allocation, justificatif de domicile, attestation inscription à l'activité

Coupons sport (Ille et Vilaine)

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez être bénéficiaire de l'[allocation de rentrée scolaire](#) (ARS)
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'[Agence nationale pour les chèques vacances](#) (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).
- Votre enfant doit être né entre 2004 et 2008

Montant de l'aide

Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45€ et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €.
Si ce coût est supérieur à 90 €, deux coupons sport sont octroyés, soit 40 €.

Comment faire la demande ?

Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- l'attestation d'allocation de rentrée scolaire

Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Le club propose une réduction pour les familles.

Si une même famille prend plusieurs licences, voici les réductions appliquées :

Première licence	deuxième	troisième	quatrième	Cinquième
TARIF NORMAL	- 10 €uros	- 20 €uros	- 30 €uros	Gratuite

Vous vous investissez au club en tant qu'entraîneur ou juge.

Pour les deux cas, il faudra être présent le plus régulièrement possible et valider au minimum le premier niveau de formation en cours d'année. En tant qu'entraîneur ou juge, ça ne demande pas beaucoup de temps supplémentaire ni de difficultés particulières.

Vous avez une licence Running ou Performance :

Le club vous remboursera votre licence en fin de saison.

Chèques vacances

Le club accepte le règlement de la licence en chèque vacances.

Toutes ces aides sont cumulables.